



## FICHE DE POSTE

### Apprenti.e Eau : pollution et assainissement

#### Contrat d'un an

<b>Cotation du poste</b>	<i>Sans objet</i>
<b>Catégorie</b>	<i>Sans objet</i>
<b>Famille d'emploi</b>	<i>Technique</i>
<b>Emploi</b>	<i>Alternance - apprentissage</i>
<b>Correspondance RIME</b>	
<b>Direction/Service/Sous-dir/Bureau ou autre décomposition de l'organigramme</b>	<i>Service connaissance et patrimoines</i>
<b>Localisation</b>	<i>Arc en Barrois (52)</i>

### Généralités

Le Parc national de forêts est le plus récent des 11 parcs nationaux français. Il a été créé par le décret 2019-1132 du 06 novembre 2019. Situé à la fois en Haute-Marne et en Côte-d'Or, ce Parc national est dédié à la préservation de la forêt feuillue de plaine et à la valorisation des riches patrimoines d'un territoire rural. L'aire optimale du Parc national s'étend sur 127 communes, dont 60 concernées par le cœur et 110 ont à ce jour adhéré à la charte.

L'établissement public du Parc national de forêts dispose d'un plafond d'emploi de 40 agents, fonctionnaires et contractuels auxquels s'ajoutent 12 personnels hors plafond des apprentis, stagiaires, volontaires de service civique et agents mobilisés par mutualisation avec l'office national des forêts (ONF) et l'office français de la biodiversité (OFB), pour contribuer à certaines missions de l'établissement public.

L'établissement public compte 1 secrétariat général et 5 services techniques : Valorisation, Economie et transition écologique, Territoire, Forêt Chasse, Connaissance et Patrimoines.

Le service **Connaissance et patrimoines** est constitué de 11 agents :

- 1 chef de service
- 1 géomaticienne
- 1 chargée de mission Paysages
- 1 chargée de mission Eau et milieux aquatiques.
- Une cellule Biodiversité, constituée de :
  - 1 responsable de cellule, adjointe au chef de service.
  - 2 chargées de projet FEDER sur les espèces à enjeu
  - 4 animateurs Natura 2000

L'apprenti.e sera placé.e sous la responsabilité de la chargée de mission eau et milieux aquatiques qui pilotera son activité et constituera son contact privilégié au sein de la structure.

## Missions

Le Parc national de forêts a pour ambition de concilier la préservation des patrimoines (culturels, paysagers et naturels) et le développement durable du territoire.

**L'eau y tient une place majeure.** Plus de 700 km de cours d'eau permanents sillonnent le territoire. Plusieurs rivières prennent leurs sources dans le Parc national (Aube, Ource, Aujon, Suize, Vingeanne, Tille...). La Seine et la Marne le traversent. La ligne de partage des eaux entre Atlantique et Méditerranée coupe le périmètre du Parc national au Sud-Est.

Plusieurs espèces à enjeu de conservation sont encore présentes dans ces cours d'eau de tête de bassin versant qui constituent de fait des zones refuges précieuses dans le contexte du changement du climat. L'écrevisse à pieds blancs, le chabot commun, certaines espèces de mollusques... sont autant d'espèces indicatrices et inféodées aux eaux non polluées, fraîches et bien oxygénées.

Par conséquent, il est important de préserver les conditions de leur présence sur le territoire et en particulier la **qualité des eaux en améliorant le traitement des effluents domestiques et non domestiques.**

**L'observatoire de l'eau** du Parc national a été initié en 2025. Les données sont partagées sur un portail dédié : [https://observatoire.forets-parcnational.fr/?page\\_id=2311](https://observatoire.forets-parcnational.fr/?page_id=2311).

C'est dans ce contexte que **les missions** de l'apprenti prennent place. Il s'agira, après avoir pris connaissance de la situation de l'assainissement des collectivités sur le périmètre du Parc national et des acteurs concernés, de travailler sur les 3 volets suivants :

### - **Assainissement non collectif (ANC) – opérations groupées**

Le territoire connaît un important retard dans le traitement des effluents domestiques. En 2025, une animation a été menée à l'initiative du Parc national auprès des collectivités dans le but de les informer des obligations dans ce domaine, de rappeler le rôle et les responsabilités des différents acteurs mais aussi des soutiens techniques et financiers existant.

Les comptes-rendus détaillés sont téléchargeables :

[https://observatoire.forets-parcnational.fr/wp-content/uploads/2025/12/CR\\_Assainissement\\_R1\\_25juin2025.pdf](https://observatoire.forets-parcnational.fr/wp-content/uploads/2025/12/CR_Assainissement_R1_25juin2025.pdf)

[https://observatoire.forets-parcnational.fr/wp-content/uploads/2025/12/CR\\_Assainissement\\_R2\\_16octobre2025.pdf](https://observatoire.forets-parcnational.fr/wp-content/uploads/2025/12/CR_Assainissement_R2_16octobre2025.pdf)

Compte tenu du contexte sur le territoire (forte proportion d'ANC) et de l'opportunité d'engager des opérations groupées avec l'appui de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, un **besoin d'animation** au plus près des collectivités porteuses de la compétence réhabilitation de l'ANC est apparu.

La mission principale de l'apprenti sera de **faire émerger des opérations groupées d'ANC sur le territoire par une animation ad hoc.**

Cette animation comprendra notamment :

- Des réunions d'information aux élus des communes et/ou communautés de communes, en petits groupes (demande exprimée au cours des réunions).
- Selon les cas, des réunions publiques avec les habitants
- L'organisation de visites guidées de dispositifs aux normes auprès des habitants
- La finalisation d'un livret d'information à destination des habitants concernés par des dispositifs ANC non conformes.
- L'appui et l'accompagnement des collectivités dans le montage de leur dossier de demande d'aide auprès de l'AE (financeur)

### - **Focus sur les bâtiments situés dans le Cœur du Parc national**

Pour répondre à l'objectif de la Charte du Parc national de conformité de l'assainissement sur l'ensemble des bâtiments du Cœur du Parc national, il s'agira ici d'effectuer un travail de collecte de données, vérification et production d'une synthèse :



- Cibler les bâtiments concernés (par un travail cartographique SIG),
- Identifier les bâtiments à usage d'habitation (vérifications de terrain),
- Etablir leur situation vis-à-vis de l'assainissement (collectif, non collectif) et la conformité,
- Rapport et cartographie de la situation par bâtiment,
- Propositions d'amélioration le cas échéant et recherche de leviers d'action

#### - **Effluents autres que domestiques**

Réaliser un **inventaire des activités économiques du territoire** (industrielles, agricoles et agroalimentaires) : localisation, caractérisation des effluents produits, situation vis-à-vis de l'assainissement, pollutions accidentelles, nature des polluants, lien avec la qualité des cours d'eau, enjeux environnementaux du site.

Ce travail alliera compilation de données obtenues auprès des administrations concernées et visites d'établissements si besoin.

Les activités actuelles sont ciblées mais aussi les activités passées (décharges, anciennes forges, hauts fourneaux, tuileries, affineries...).

### **Profil idéal recherché**

Formation de niveau Bac + 3 minimum (Licence pro ou équivalent, master1 ou 2) dans le domaine de l'eau et environnement (gestion de l'eau / assainissement / hydrologie / hydraulique / génie de l'environnement...) et du développement territorial (aménagement du territoire / développement local / gestion des collectivités / animation et concertation territoriale...)

### **Connaissances**

- Pollution de l'eau, qualité de l'eau,
- Techniques d'assainissement (ANC en particulier) – petit cycle de l'eau, recherche de sources de pollution (enquêtes),
- Acteurs de l'assainissement,
- Politiques de l'eau,
- Cadre réglementaire,
- Fonctionnement des collectivités locales,
- Sensibilité aux enjeux environnementaux locaux (biodiversité, qualité des milieux...).

### **Savoir-faire**

- **Bonnes capacités pour l'animation, la concertation et la communication** avec les élus et le grand public,
- Forte aptitude à la prise de parole en public, à la vulgarisation et à la sensibilisation,
- Savoir organiser et suivre un projet territorial,
- Savoir anticiper et planifier des actions (réunions, ateliers, diagnostics...),
- Bonne maîtrise des outils bureautiques (suite Office), logiciel de SIG (QGIS),
- Bonne expression écrite et orale,
- Capacité à rédiger des synthèses,
- Capacité à rendre compte et à faire des propositions.

### **Savoir-être**

- Sens du relationnel et respect des règles de savoir vivre en société (aisance relationnelle avec différents partenaires, échanges avec le public...),
- Rigueur et bonne organisation,
- Capacité d'écoute,
- Capacité à convaincre, pédagogue,
- Autonomie dans l'organisation du travail qui lui est confié,
- Fiabilité des données produites,
- Goût du travail en équipe, et pour le travail de terrain,
- Disponibilité (réunions possibles en soirée)



## Liaison hiérarchique

- Poste placé sous l'autorité de la tutrice d'apprentissage, la chargée de mission Eau et milieux aquatiques.
- Relations fonctionnelles principalement avec les membres des services COPA, Territoire et Economie et transition écologie.

## L'apprenti(e) est intégré(e) à la vie de l'établissement et à ce titre :

- Participe aux réunions de l'établissement et du service Connaissance et patrimoines,
- Rend compte de ses activités en produisant des rapports et notes,
- Est en relation avec les personnels du Parc national,
- Est en relation avec différents partenaires du Parc national (DDT 21, DDT52, CD21, CD52, AESN...).

## Spécificités

- Bureau partagé dans les locaux du Siège (Arc-en-Barrois),
- Moyens informatiques et téléphonie fournis par le Parc national,
- Permis B indispensable ; Accès au parc de véhicules de service en cas de déplacement professionnel,
- Travail possible le soir ou le week-end dans le cadre d'évènements publics,
- Durée du contrat : idéalement sur 12 mois de septembre 2026 à septembre 2027 (50% entreprise et 50% école).

## Contact

- Simon TRAUET, chef du service Connaissance et Patrimoines  
06 74 03 82 39 - [simon.trauet@forets-parcnational.fr](mailto:simon.trauet@forets-parcnational.fr)

## Candidature

- Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation adressée à Monsieur le Directeur du Parc national de forêts, et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître la compétence, l'expérience et la motivation du candidat dans les domaines d'activités visés.
- Les modalités pratiques de l'alternance : calendrier de présence dans l'entreprise, coût de l'école sont à transmettre lors de la candidature
- Envoi par mail avant le 25 mai 2026 minuit à : [recrutement@forets-parcnational.fr](mailto:recrutement@forets-parcnational.fr), en précisant en objet : « Recrutement – Apprenti-e assainissement » - Les entretiens se dérouleront en juin à Arc-en-Barrois en présentiel - Prise de poste souhaitée à partir **de septembre 2026**.

